

LE TRAITEMENT INSTITUTIONNEL DE LA VIOLENCE

OBJECTIFS

- Mieux comprendre ce qui se joue dans les relations au sein d'une institution
- Améliorer son écoute des réactions des personnes handicapées
- Enrichir sa pratique par un nouvel éclairage théorique, complémentaire de l'analyse psychosociale et intra-psychique

CONTENU

- La maltraitance
 - Définition : Violences physiques / Violences psychiques ou morales / Violences médicales ou médicamenteuses / Négligences actives / Négligences passives / Privation ou violation de droits / Violations matérielles et financières
 - Les facteurs de risques liés aux conditions de prise en charge : Risque d'atteinte à la liberté, non-respect des habitudes et des projets de vie de la personne / Risque d'atteinte à la dignité et à l'intimité / Risque lié à un excès ou un défaut d'aide et de soins / Risque de limitation de vie sociale pour la personne
- Les règles de la bientraitance
 - La bientraitance nécessite de la part du professionnel attention, écoute, empathie
 - La réassurance par le cadre : Rôle et fonction du cadre institutionnel et sa fonction symbolique / Les mouvements contre transférentiels
 - Le travail en équipe pluridisciplinaire
 - L'action éducative et thérapeutique, la relation
- Les liens des troubles du comportement avec l'environnement
 - Les troubles associés au retard mental : Les troubles intellectuels / Les troubles affectifs
 - La maltraitance sociale et familiale et ses répercussions psychologiques
 - Les différents troubles du comportement
 - Le sens du symptôme

STAGE N°

13

Durée :

2 jours
de 9h à 17h

Coût du stage :

2700 €

Public concerné :

l'ensemble du personnel ayant des contacts avec les personnes handicapées qu'il soit éducatif, administratif ou de service comme l'entretien ou la surveillance

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- L'analyse de situations apportées par les participants sera la base de notre travail avec les règles de la bientraitance appliquées au groupe des participants
- Éclairages théoriques sur la base du plan ci-contre

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis n'est exigé en termes de formation ou de qualification, le dispositif est prévu pour être adapté à chaque situation professionnelle et contexte institutionnel.